



LE BULLETIN

Commune de NOINTEL (Val d'Oise)
JUIN 2026



Dans ce numéro :



LE MOT DU MAIRE

Chers Nointelloises, chers Nointellois,
Je vous présente tous mes remerciements pour avoir élu les candidats de la liste Nointel Ensemble dès le 15 mars 2026.

Suite Page 3-4



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Pages 5 à 7



LE DOSSIER : Zoom sur

LE BUDGET 2026

Pages 7 à 9

LES NOUVEAUX ELUS DE LA CCHVO

Page 10



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT VAL D'OISE

SOMMAIRE

Vie Communale

Mot du Maire	3-4
Les nouveaux élus	5
Les commissions municipales.....	6
Les syndicats intercommunaux.....	7

Le Dossier : Zoom sur

Le BUDGET COMMUNAL	7-9
--------------------------	-----

Vie Intercommunale

Les nouveaux élus de la CCHVO	10
Tri-Or : Le gaspillage alimentaire	10

Cérémonies

Journée nationale du souvenir du 19 mars 1962	11
Commémoration du 8 mai 1945	12

Fêtes et Culture

Galette des rois	13
------------------------	----

Travaux

14

Bien vivre ensemble

Quelques petits rappels ne peuvent nuire !	15
--	----

Vie Scolaire

16

Vie Associative

A.D.P.N.	17-18
Anes et Nature	19
Les Loulous de Nointel	19
U.S.L.N.	20-21

Loisirs

Rions ... ou pas !	22-23
Recettes pour un été réussi	24

Vie Pratique

Point sur notre sécurité	25
Partir en vacances l'esprit tranquille	25-26
Registre des personnes vulnérables.....	26

Calendrier des manifestations - 2ème semestre 2026

27

Le Carnet

28

LE MOT DU MAIRE

.../...

Certes, le passage au scrutin de liste, avec obligation de parité homme-femme, a changé les habitudes de nombreux électeurs nointellois, habitués au panachage et à rayer certains candidats qui n'avaient pas leur soutien. Toutefois, cette nouveauté n'a pas empêché les électeurs de venir s'exprimer.

En effet, 344 personnes sont venues voter sur 625 inscrits sur la liste électorale. Nointel reste donc dans la moyenne nationale avec un taux de participation de 55,04 %, alors qu'il n'y avait qu'une seule liste en présence.

Je profite de cette publication pour remercier les conseillers municipaux de la mandature 2020 – 2026 pour le travail accompli, et d'avoir soutenu l'action de la municipalité alors même qu'il fallait affronter une longue crise provoquée par la pandémie COVID.

La nouvelle équipe municipale est composée de 6 nouveaux et 9 anciens élus. Vous trouverez dans les pages suivantes leur nom, leur photo et leurs attributions.

Nouveaux ou anciens, notre enthousiasme et notre envie de faire évoluer notre village sont égales quelle que soit notre ancienneté dans les fonctions municipales.

Forts de cette diversité d'expérience, nous avons privilégié les binômes « nouveau-ancien » pour représenter Nointel au sein des différentes instances intercommunales.

Cette édition du bulletin municipal de Juin 2026 est la 1^{ère} de la nouvelle mandature municipale.

Au fil des pages, vous constaterez que les nouveaux élus ont participé largement à l'élaboration des articles.

Comme toujours, ce bulletin municipal a pour objectif de vous informer sur des sujets qui nous concernent tous, en notre qualité de nointellois,

ou bien parce que nous nous intéressons à ce qui se passe dans notre « interco », la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise (CCHVO), ou bien simplement parce que nous avons besoin de renseignements pratiques, de divertissements, de recettes, etc.

Nous avons choisi de maintenir un article Zoom, qui, dans ce numéro, est consacré au budget communal.

Concernant les actions menées par la CCHVO, directement sur le territoire de Nointel, après avoir bénéficié de la transformation des trottoirs de la rue Jean Saunier reliant Beaumont-sur-Oise à la gare de Nointel, c'est le chemin piétonnier, le long de l'avenue de la Gare, qui sera transformé en voie de circulation douce. Les travaux sont programmés fin 2026 et début 2027.

Ils sont attendus depuis plusieurs années, car le nombre de personnes, empruntant ce chemin, a considérablement augmenté. Les sportifs, les promeneurs avec ou sans chien, les parents et les nourrices avec les enfants, les personnes allant ou revenant de la gare, utilisent cette allée qui assure la continuité du cheminement protégé et en bon état de l'entrée de Nointel, côté stade de Beaumont sur Oise, jusqu'à celle de Beaumont sur Oise, côté RD78.

Il est important de souligner que Nointel n'intervient pas financièrement dans ces travaux.

Au niveau local, vous retrouverez dans la présentation du budget, la liste des dépenses prévues en matière d'investissements et de grands travaux.

Bien-sûr, notre budget est prévu pour assurer les travaux de maintenance de tous nos biens et équipements.

.../...

.../...

Bon nombre de ces travaux du quotidien sont réalisés par notre équipe technique, composée d'un agent de maîtrise polyvalent et de deux agents techniques polyvalents d'entretien de voiries et espaces verts.

Par ailleurs, il est prévu de maintenir toutes les manifestations organisées par la Municipalité.

Il s'agit de la brocante au mois de Juin, la randonnée des véhicules anciens qui aura lieu cette année début septembre (et non en mai comme précédemment), la fête communale le 2^{ème} week-end d'octobre (avec feu d'artifice et repas moules-frites, le samedi soir), la soirée Beaujolais le 3^{ème} vendredi de novembre.

A destination des 6 – 16 ans, la sortie au Parc Astérix est programmée pour le 20 Août, avec inscription préalable des jeunes par leurs parents.

Pour les seniors, plusieurs moments leur sont réservés. L'après-midi Galette des Rois, organisée par les membres de la Commission Communale des Affaires Sociales en Janvier, le déjeuner « barbecue » le dimanche de la fête communale. De plus, nous leur distribuons un colis gourmand en décembre, ce qui permet de les rencontrer individuellement.

Dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance des activités des associations nointelloises. Il s'agit de l'Union Sports et Loisirs de Nointel (USLN), l'Association de Défense du Patrimoine de Nointel (ADPN), Les Loulous de Nointel (Association des parents d'élèves), Ânes et Nature.

Il est à préciser que ces associations perçoivent une subvention par la Municipalité.

Je souligne également la présence de deux associations : Temps Danse et la Salle du Temps qui proposent toutes les semaines des cours de

Zumba et de Pilates, et des entraînements de hip-hop.

La salle des fêtes leur est réservée, gratuitement, les lundis, mardis et mercredis en soirée, pour que tous les nointellois intéressés puissent bénéficier d'une activité physique au plus près de leur domicile.

Pour ce 1^{er} bulletin 2026, je précise que Nointel n'est pas sans commerce.

La Ferme de Nointel est ouverte tous les jours en fin d'après-midi et propose des produits locaux.

Le Café de la Gare, ouvert du lundi au samedi, est un café-tabac-presse qui dispose en plus d'un rayon épicerie de dépannage.

Depuis peu, un Camion Pizza est présent le mardi en fin d'après-midi pour vous éviter ainsi de cuisiner après une dure journée de labeur!

Pour conclure ces quelques propos, je vous invite à vous plonger dans la lecture de ce bulletin municipal.

Tous les élus et bénévoles qui œuvrent pour vous et pour le bien vivre à Nointel se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et, si vous ne partez pas, de passer un bel été dans notre agréable village.

Martine LEGRAND
Maire



Le voici le camion à pizzas !
Vous le trouverez tous les mardis soirs
devant les grilles du Tivoli.
À partir de 17h30

VIE COMMUNALE

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

LE MAIRE



Martine LEGRAND

LES ADJOINTS



Christophe
VAN ROEKEGHEM



Christine
PERINI



Laurent
CASANAVE



Christine
LEDUC

LE CONSEILLER DÉLÉGUÉ aux Travaux



René
WEBER

LES CONSEILLERS



Christophe
DALEM



Julien
DAMBRUNE



Hanan
JOURADI



Iris
LECLERC



Jérémy
LEFRANC



Claudine
PIALOT



Sébastien
TOUSSAINT



Joana
VAN ROEKEGHEM



Baker
RAJHI

VIE COMMUNALE

LES ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS

1er ADJOINT : Christophe VAN ROEKEGHEM

- ◇ Finances
- ◇ Urbanisme
- ◇ Etat Civil
- ◇ Administration Générale

3ème ADJOINT : Laurent CASANAVE

- ◇ Fêtes
- ◇ Cérémonies
- ◇ Sport et Culture
- ◇ Etat Civil
- ◇ Administration Générale

2ème ADJOINT : Christine PERINI

- ◇ Personnel
- ◇ Affaires Sociales et Scolaires
- ◇ Etat Civil
- ◇ Administration Générale

4ème ADJOINT : Christine LEDUC

- ◇ Communication
- ◇ Etat Civil
- ◇ Administration Générale

DÉLÉGATION SPECIALE : René WEBER

- ◇ Travaux
- ◇ Service technique

LES COMMISSION COMMUNALES

FINANCES :

LEGRAND Martine
VAN ROEKEGHEM Christophe
PIALOT Claudine,
LECLERC Iris
PERINI Christine
WEBER René

PERSONNEL :

LEGRAND Martine
PERINI Christine
CASANAVE Laurent
JOURMADI Hanen
LEFRANC Jérémy
WEBER René
VAN ROEKEGHEM Joana

COMMUNICATION : *

LEDOC Christine
VAN ROEKEGHEM Christophe
LEGRAND Martine
PIALOT Claudine
VAN ROEKEGHEM Joana
LECLERC Iris
WEBER René
DALEM Christophe
JOURMADI Hanen

TRAVAUX/ENVIRONNEMENT/URBANISME/PLU/ PATRIMOINE : *

LEGRAND Martine
WEBER René
VAN ROEKEGHEM Christophe
TOUSSAINT Sébastien
PERINI Christine
CASANAVE Laurent
LEFRANC Jérémy
PIALOT Claudine

CULTURE/FÊTES ET CEREMONIES/JEUNESSE ET SPORT : *

Tous les membres du Conseil Municipal

AFFAIRES SCOLAIRES/CONSEIL D'ECOLE :

PERINI Christine
LECLERC Iris
LEGRAND Martine
LEDOC Christine

COMMISSION COMMUNALE DES AFFAIRES SOCIALES : *

PERINI Christine
LEGRAND Martine
JOURMADI Hanen
CASANAVE Laurent
PIALOT Claudine
VAN ROEKEGHEM Joana

Les commissions marquées d'une astérisque sont élargies à des membres extérieurs au Conseil Municipal.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat	Titulaire	Titulaire	Suppléant	Suppléant
Syndicat des Eaux de NOINTEL/MOURS/PRESLES	Martine LEGRAND	René WEBER	Claudine PIALOT	Iris LECLERC
Syndicat des Ordures Ménagères (Tri-Or)	Christine PERINI	Jérémy LEFRANC	Christophe VAN ROEKEGHEM	Christine LEDUC
Syndicat d'Assainissement (SIAPBE)	Martine LEGRAND	René WEBER	Claudine PIALOT	Julien DAMBRUNE
Syndicat du Rû de PRESLES	Christophe VAN ROEKEGHEM	Julien DAMBRUNE	Laurent CASANAVE	Christophe DALEM
Syndicat Départemental Energies du Val d'Oise (SDEVO)	René WEBER		Julien DAMBRUNE	
Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO)	Joana VAN ROEKEGHEM		Christophe VAN ROEKEGHEM	
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du P.N.R. Oise Pays de France.	Christine LEDUC		Julien DAMBRUNE	

DOSSIER : ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL

Comme tous les ans, le budget de la commune a été voté avant le 30 avril.

Pour rappel le budget d'une commune se décompose en deux parties :

- Une partie pour le fonctionnement courant de la commune, appelé budget de fonctionnement
- Une autre partie pour les dépenses à long terme, appelé budget d'investissement.

Il peut exister d'autres budgets tels qu'un budget d'assainissement et/ou lié à l'action sociale.

Nointel n'a plus de budget lié à l'action sociale depuis plusieurs années.

Cette année, il n'y aura qu'un seul budget pour 2026. En effet, Nointel a choisi de transférer la compétence assainissement au SIAPBE (décision du conseil municipal du 17/09/2025 (D027/2025)).

Globalement, l'année 2025 s'est terminée avec un résultat positif sur le budget assainissement et également sur le budget communal.

Cette année, le budget est caractérisé par le transfert des compétences « collecte des eaux usées » et « le contrôle des raccordements d'eaux pluviales » au SIAPBE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Persan Beaumont et Environs). Ce transfert a notamment pour conséquences :

- l'arrêt de la tenue d'un budget assainissement à partir de l'année 2026 pour Nointel,
- le transfert du solde du budget assainissement de l'année 2025 au SIAPBE entraînant, de fait, une augmentation du budget communal du solde du budget de 209 906.50 euros. Cette augmentation n'aura pas de conséquence sur le fonctionnement du budget communal car ce montant sera inscrit à la fois en recette et en dépense.

Le budget 2026 reprend les résultats de l'exercice 2025.

DOSSIER : ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL

Le budget 2026 se caractérise donc par :

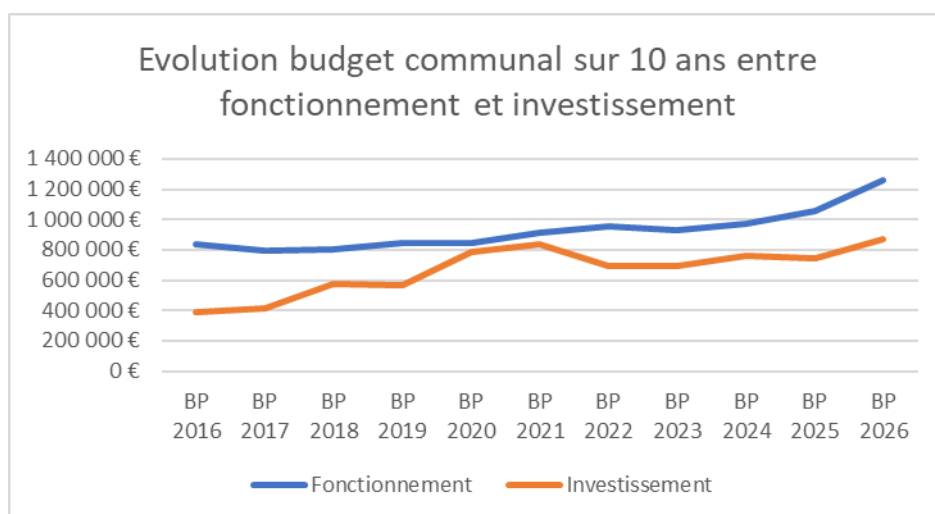
Concernant le budget principal (communal) :

Une hausse du budget de la commune de 18.44% répartie de la façon suivante :

- Une hausse de 19.45% du budget de fonctionnement à hauteur de 1 258 853 euros
- Une hausse du budget d'investissement de 17.00% pour 871 892 euros

Toutefois, cette hausse est principalement due au transfert du solde du budget d'assainissement de l'année 2025 au SIAPBE.

Cela se traduit dans le budget par une augmentation du budget communal du solde du budget d'assainissement de 2025 pour un montant de 209 906.50 euros.



Le budget est une prévision. Comme toute prévision, la réalité peut être différente.

Concernant le budget de Nointel, nous avons toujours un différentiel en faveur d'un résultat positif.

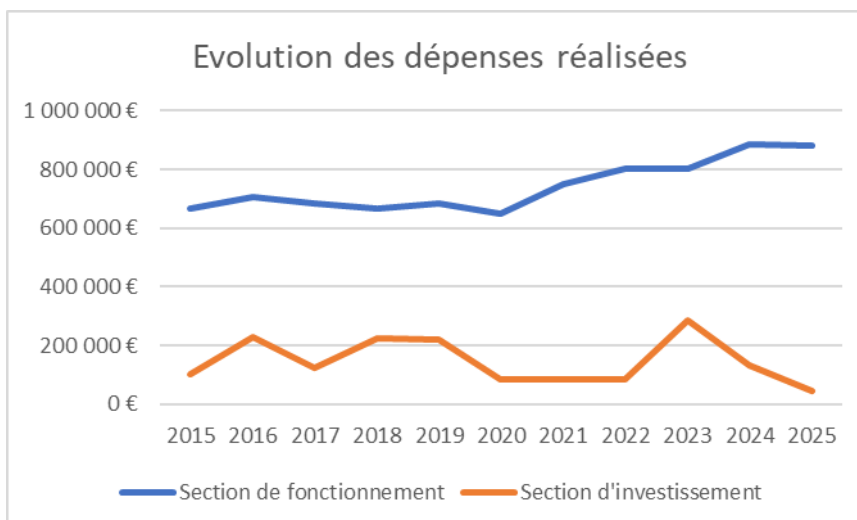
Ainsi, le schéma ci-après représente l'évolution des dépenses de Nointel sur le budget communal sur 10 ans.

Autant les dépenses d'investissement varient d'une année sur l'autre en fonction des projets et des réalisations, autant les dépenses de fonctionnement concernent sensiblement les mêmes postes.

Toutefois, nous pouvons noter que depuis les années 2020, les charges de fonctionnement ont augmenté sensiblement. Plusieurs causes sont à l'origine de cette augmentation. On peut noter, les transferts de charge de l'état sur les collectivités, la hausse des nouvelles réglementations obligeant les collectivités à se mettre aux normes notamment européennes, mais également d'autres causes telles que les suites de la COVID, la revalorisation de l'indice des agents, la hausse de l'énergie...

L'année 2025 note un arrêt de cette hausse.

DOSSIER : ZOOM SUR LE BUDGET COMMUNAL



Pour l'année 2026, le budget primitif pour le fonctionnement est le suivant :

Il est à préciser que les charges à caractère général sont artificiellement augmentées du fait du transfert du résultat 2025 du budget d'assainissement sur le budget communal (qui sera à reverser au SIAPPBE).

Chapitre	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
011 - Charges à caractère général	335 650 €	313 770 €	343 634 €	372 739 €	372 170 €	364 470 €	432 964 €	411 282 €	430 816 €	473 091 €	661 708 €	188 616 €
012- Charges de Personnel	358 138 €	358 459 €	351 588 €	361 543 €	356 600 €	353 472 €	402 209 €	402 300 €	421 700 €	456 600 €	459 500 €	2 900 €
014 - Atténuations de produits	47 867 €	47 700 €	47 700 €	47 700 €	47 691 €	46 691 €	46 691 €	46 691 €	46 691 €	46 691 €	43 691 €	-3 000 €
65 - Autres Charges de gestion courante	87 541 €	72 976 €	56 437 €	58 528 €	63 171 €	149 059 €	68 782 €	70 014 €	74 851 €	76 569 €	93 344 €	16 775 €
66 -Charges financières	4 760 €	4 064 €	3 349 €	2 606 €	2 256 €	1 895 €	2 432 €	1 143 €	743 €	329 €	10 €	-319 €
67 -Charges exceptionnelles	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	100 €	100 €	100 €	100 €	0 €
68 - Charges spécifiques										500 €	500 €	0 €
TOTAL	834 257 €	797 269 €	803 009 €	843 415 €	842 188 €	915 886 €	953 377 €	931 531 €	974 901 €	1 053 880 €	1 258 853 €	204 973 €

Pour l'année 2026, le budget primitif pour l'investissement concerne les projets suivants :

- Frais d'étude de la future cantine et démarrage si possible,
- Augmentation et amélioration de la vidéoprotection,
- Amélioration de l'éclairage public sur trois ans pour passer en éclairage LED et changer les têtes de lampadaires. Première tranche des trois ans,
- Réfection de l'allée piétonne pour aller à la gare et l'aménager en voie de circulation douce,
- Réfection du système de chauffage de l'école maternelle,
- Changement de la chaudière de la cantine,
- Réfection de la route de la gare pour sécuriser les bas-côtés,
- Plantation d'arbres sur la place,
- Achat de divers petits matériels,
- Changement du véhicule de la commune par une voiture électrique.

Christophe VAN ROEKEGHEM
Adjoint aux Finances

VIE INTERCOMMUNALE

LES NOUVEAUX ÉLUS DE LA C.C.H.V.O

À l'issue du Conseil communautaire du 13 avril 2026,
Madame Catherine BORGNE, Maire de Noisy-sur-Oise, a été réélue
Présidente de la Communauté de communes du Haut Val d'Oise.



Ci-dessous, les noms des 8 Vice-Président(e)s élu(e)s constituant le Bureau de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Les autres élus communautaires proviennent des 9 conseils municipaux des Communes membres de la CCHVO. Leur nombre s'élève à 37 personnes auquel s'ajoutent les 8 Vice-Président(e)s ainsi que la Présidente.

Olivier ANTY

1er Vice-Président - Maire de Bernes-sur-Oise

Jean-Michel APARICIO

3ème Vice-Président - Maire de Beaumont-sur-Oise

Valentin RATIEUVILLE

5ème Vice-Président - Maire de Persan

Olivier LESUEUR

7ème Vice-Président - Maire de Mours

Martine LEGRAND

2ème Vice-Présidente - Maire de Nointel

Stéphane CARTEADO

4ème Vice-Président - Maire de Champagne-sur-Oise

Bernard LEBON

6ème Vice-Président - Maire de Bruyères-sur-Oise

Patrick PREMEL

8ème Vice-Président - Maire de Ronquerolles

TRI OR

EXTRAIT DES CONSEILS PROPOSÉS SUR LE SITE

<https://tri-or.fr/en-route-vers-le-zéro-déchet>



Un frigo bien rangé

Mieux conservés, les aliments sont moins gaspillés

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

On entend par gaspillage alimentaire :

« Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire est perdue, jetée, dégradée »;

Chaque année en France, près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont gaspillées, soit l'équivalent de 150 kg par an et par habitant.

Dans les ordures ménagères et assimilées, on trouve l'équivalent de 20 kg par an et par habitant de déchets alimentaires, dont 7 kg de produits alimentaires encore emballés. Au niveau mondial, 1,3 milliard de denrées alimentaires sont gaspillées chaque année. Ces chiffres donnent le vertige quand on sait que 1 personne sur 10 souffre encore de malnutrition dans le monde aujourd'hui...

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

QUELQUES CONSEILS POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION DES ALIMENTS

- ✓ Ranger les aliments en respectant les températures mentionnées par les fabricants sur les étiquettes.
- ✓ Respecter la chaîne du froid.
- ✓ S'assurer que le réfrigérateur est réglé sur une température de +4°C et de -18°C pour le congélateur.
- ✓ Préférer un réfrigérateur à froid ventilé.
- ✓ Entretien son réfrigérateur et son congélateur pour éviter que les bactéries ne se propagent entre aliments.
- ✓ Nettoyer au moins une fois par mois le réfrigérateur.
- ✓ Dégivrer le congélateur au moins une fois par an et le nettoyer.
- ✓ Conserver les plats faits maison en les mettant au réfrigérateur mais les consommer rapidement.

Selon le modèle du réfrigérateur, la zone la plus froide est située soit en haut soit en bas.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DU RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Message de Madame Alice RUFO, ministre déléguée
auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants

Le 19 mars, la France se recueille devant la mémoire des victimes civiles et militaires, connues ou inconnues, de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Pendant une minute, son hommage silencieux s'élève à la hauteur des douleurs, des sacrifices et du courage de tant de vies frappées par la violence de l'Histoire.

Elle se souvient de ses fils partis sous les armes, qui attendaient le cessez-le-feu comme l'espoir de la paix et du retour, après huit années d'une guerre qui ne disait pas son nom.

Plus de 25 000 morts pour la France. Près de 70 000 blessés.

Ceux qui sont revenus portaient souvent en eux bien plus que leurs récits ne pouvaient raconter ; des images et des blessures que l'époque ne savait pas encore nommer.

Il fallut encore du temps pour désigner ce qui avait été vécu, donner toute la reconnaissance méritée.

Longtemps, on continua de parler des « événements ». C'est en 1999 que la loi reconnut ce qu'avait été cette réalité : une guerre. Ainsi s'est peu à peu édifiée une mémoire nationale plus juste, plus fidèle. La journée du 19 mars, instituée en 2012, en est aujourd'hui, comme celles du 5 décembre et du 25 septembre, l'un des reflets.

Au-delà des militaires de carrière et des appelés engagés au combat, nous pensons à tous ceux qui avaient choisi la fidélité à la France, aux harkis, soldats loyaux exposés à des représailles d'une cruauté sans limite puis à l'exil dans le pays qu'ils avaient servi.

La République, qui a reconnu sa dette envers eux, ne cessera jamais de les honorer.

Nous pensons aux Français d'Algérie, arrachés à une terre qu'ils ne fouleraient plus jamais, celle de leurs souvenirs et de leur enfance.

Nous pensons aux civils de toutes origines, victimes des attentats, des exactions, du cycle des violences qui ne s'éteignit pas avec le cessez-le-feu, et aux disparus dont les familles portent dans leur cœur l'absence, sans avoir jamais pu faire leur deuil.

C'est devant chacune de ces vies que nous nous inclinons aujourd'hui.

En leur rendant hommage, la Nation reconnaît ce qui, à travers les générations, nous relie : une histoire, des sacrifices, une fidélité.

C'est par cette conscience collective que nous appartenons à ce que la philosophe Hannah Arendt appelait « un monde commun » : celui hérité de ceux qui nous ont précédés, avec leurs peines et leurs mérites ; celui légué aux générations à venir.

À nous désormais de transmettre cette mémoire avec lucidité, honneur et dignité.

Pour qu'elle soit porteuse des espérances de la vie, et nous enseigne à savoir toujours mieux protéger, avec notre pays, l'idéal qui l'inspire.

Vive la République, et vive la France.

COMMÉMORATION DU 81^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

Message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants

Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie.

Libérée par tous les Alliés. Libérée avec le concours des armées de la France, « la seule France, [celle] qui se bat » et ne se rend pas.

Ne l'oublions jamais : avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit.

Marc Bloch — historien, combattant de 14, volontaire à nouveau en 39, fusillé en juin 1944 — avait porté sur les responsables de la débâcle ce constat implacable : ils avaient « estimé très tôt naturel d'être battus ».

Ceux qui continuèrent de croire à la France n'étaient pas des surhommes.

Ce furent les cent trente-trois pêcheurs de l'île de Sein, les cinquante-deux premières engagées volontaires de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce fut Jacques Lusseyran, lycéen non-voyant de 16 ans qui rassembla autour de lui les Volontaires de la liberté, avant d'être déporté à Buchenwald.

Ce furent des femmes et des hommes de tous âges, de tous horizons, de toutes convictions, avec leurs peurs et leurs doutes, mais unis par une même exigence : ne pas subir, ne pas céder.

Cette résolution était d'abord celle de résister au déni du droit et de la justice.

« Dès le 3 septembre 1939 », rappelle le général de Gaulle, « nous avons tiré l'épée, seuls avec l'Angleterre, pour défendre le droit violé sous les espèces de la Pologne. »

À Londres, sous les bombes du Blitz, à Brazzaville, où l'Ordre de la Libération est créé, se poursuivit la lutte de ceux qui pressentaient que cet affrontement était une guerre contre l'humanité.

Alors que nous célébrons les 400 ans de la Marine nationale, souvenons-nous de l'amiral Muselier, rallié dès 1940 à la France libre et qui lui donna son emblème : la croix de Lorraine.

Souvenons-nous des sous-marinières du *Casabianca*, déjouant la vigilance ennemie pour armer la Résistance en Corse.

Et derrière eux, toutes les générations de marins qui perpétuent aujourd'hui notre puissance navale avec le porte-avions *France Libre*.

Souvenons-nous des commandos Kieffer, débarqués à l'aube du 6 juin 1944.

Honorons, sur les plages de Provence, les soldats venus d'Afrique, d'Asie et du Pacifique — tirailleurs, gومiers, spahis de la 1^{ère} armée française menée par le général de Lattre de Tassigny, remontant jusqu'à Berlin.

De Lattre qui, face à ce qu'il appelait « les puissances multiples du mensonge », dira : « nous avons découvert tout le prix de notre civilisation en éprouvant sa fragilité. »

Rappelons-nous Simone Veil, rescapée d'Auschwitz, qui fit de sa vie une œuvre de réconciliation et de paix : l'idéal européen qu'elle nous lègue fut la réponse à la haine par la force du droit.

Cette victoire était celle du respect de la souveraineté de chaque peuple et de la dignité de chaque personne, contre ceux qui voulurent réduire notre continent à un empire de maîtres et d'esclaves.

Aujourd'hui, pour que plus jamais le pire ne redevienne possible, il nous revient de transmettre aux jeunes qui s'avancent dans la vie — alors que les derniers témoins nous quittent — le « patriotisme agissant » que le général Leclerc confiait aux hommes de la 2^e DB en leur faisant ses adieux.

Transmettre cette force morale, la première arme d'un peuple qui sut, au bord de l'abîme, se redresser.

Un peuple, le nôtre, que « ni le malheur militaire, ni la faillite des institutions, ni le mensonge, ni la violence n'ont pu détourner de son éternelle vocation ». (*Charles de Gaulle, discours devant l'Assemblée nationale, 15 mai 1945*).

Vive l'Europe libre. Vive la République. Et vive la France !



FÊTES ET CULTURE

LA GALETTE DES ROIS

Le 10 janvier dernier nous nous sommes retrouvés à l'occasion de la traditionnelle Galette des Rois.

Ce moment festif a permis aux habitants de partager un agréable après-midi autour de la galette et du verre de l'amitié. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur participation et leur bonne humeur et vous proposons de revivre cette rencontre à travers quelques photos.



Mince, pourquoi n'ai-je pas eu la fève cette année ?



Certains d'entre vous ont même eu droit à une activité manuelle gratuite : fabrication de couronne en papier !

Pendant ce temps-là en cuisine, ça déborde...



A défaut de couronne, on en fabrique une !



Nos reines et rois de cette année !



Réfection des Enrobés



Remplacement de la tête de lampadaire défectueuse



Fuite d'eau Recherche et réparation



BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'ÉTÉ EST LA ! ...UN PETIT RAPPEL NE PEUT PAS NUIRE.

ESPACES PUBLICS

L'espace public est un bien commun.

Au quotidien, les agents municipaux œuvrent pour entretenir et embellir notre village, chaque habitant doit contribuer au maintien de sa propreté.

Sur les trottoirs, veillez à :

- * **Procéder au désherbage** du trottoir et au **ramassage des feuilles mortes** devant chez vous .
- * **Ne pas laisser les haies déborder** sur le domaine public. **Les arbustes ne doivent pas** surplomber les trottoirs ni cacher les panneaux de signalisation.

Le respect, un peu de bon sens et quelques conseils peuvent adoucir la qualité de vie de chacune et chacun d'entre nous.

Certains bruits intempestifs (abolements, volume sonore élevé, pot d'échappement bruyant...) peuvent gêner la vie quotidienne de jour comme de nuit.

Tapage diurne et nocturne : la légende des 22 h

- * **Tout bruit excessif dans un immeuble ou dans une maison peut être sanctionné** quelle que soit l'heure et pas seulement à partir de 22h, comme beaucoup le croient.

Respectez la tranquillité de chacun :

- * **Diminuez le volume sonore** de votre téléviseur ou chaîne stéréo, particulièrement en soirée.
- * **Évitez d'être bruyant sur la voie publique**, tôt le matin ou tard le soir.
- * Si vous organisez une fête, **pensez à prévenir vos voisins.**



Bruits de véhicules à moteur :

- * **Tout scooter ou cyclomoteur doit être équipé** d'une plaque d'immatriculation et d'un échappement homologué en bon état. Des contrôles sont effectués par la Gendarmerie.



Bruits de jardinage et de bricolage :

- * **Pour réaliser vos travaux de bricolage et/ou de jardinage**, évitez les dimanches et jours fériés pour employer perceuse, tondeuse, débroussailleuse et autres outils mécaniques...

L'Arrêté Préfectoral du 28 avril 2009 - > L'Article 11 permet ces activités UNIQUEMENT aux jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Alarmes :

- * **Les alarmes sonores destinées à protéger les locaux ou les véhicules** doivent être installées et réglées pour **se déclencher uniquement en cas d'effraction.**
- * **Les propriétaires ou utilisateurs peuvent être sanctionnés** en cas de fonctionnement répété et intempestif.



Bientôt les vacances à l'école de Nointel !

C'est le 3 juillet que nos « Loulous » pourront dire au revoir à l'école pour des vacances bien méritées !



Pour 14 CM2 ce sera un adieu puisqu'ils vont nous quitter pour rejoindre le collège.

Mais ils partiront tous avec de nombreux souvenirs.



Le marché de Noël le 12 décembre



Carnaval le 17 février



Sortie Thoiry le 19 mai



Kermesse le 29 mai



Spectacle CM1CM2 le 18 juin

Grâce au soutien financier de la municipalité, la classe de CM1/CM2 partira du 22 au 26 juin à côté de Cherbourg pour y découvrir la pratique du catamaran, du char à voile, du cerf-volant, visiter la cité de la mer, le musée de la Libération et les jardins du château Ravalet. Deux anciennes élèves de l'école (Anissa El Khallaf et Marie Guyomard) nous accompagneront bénévolement en tant qu'animatrices.

Nous sommes à la recherche d'un nouveau service civique pour la rentrée 2026/2027. Si un jeune de Nointel (18 - 25 ans) est intéressé, il peut me contacter à l'école ou s'adresser à la mairie.

Le directeur : Lionel Lafontaine



Dernières nouvelles de notre association...

...du côté du cimetière : restauration achevée de la sépulture des Anciens Nointellois

Petit rappel historique :

L'ancien cimetière de Nointel situé contre l'église devint trop exigu vers 1840. Après l'achat du terrain actuel, une sépulture unique a été construite en 1880 pour y réunir les restes mortels des Anciens Habitants de Nointel, transférés de l'ancien site. Depuis bientôt un siècle et demi, les intempéries ont fortement malmené la pierre du monument, devenue fragile voire dangereuse.

En avril 2025, le projet de restaurer la sépulture a été voté par l'assemblée générale. L'état très dégradé et irréparable de la pierre (tiges métalliques rouillées ayant fait éclater la jonction socle-stèle) a entraîné la nécessité de remplacer l'ensemble. Stèle et socle ont donc été taillés à l'identique des anciens, en roche franche dure de Saint-Maximin, de même pour la gravure d'une fidèle reproduction des inscriptions. Les tiges assurant la fixation de la stèle sur le socle sont en résine, éliminant tout risque de corrosion par la rouille. Financement ADPN 76% Mairie 24%.



Mai 2026



Etat en 2025

En atelier, stèle et socle taillés à l'identique



Livraison des pierres



Montage et ajustage

L'ancien monument a été enlevé par le marbrier début novembre 2025. Les nouveaux éléments ont été remontés le 5 mars 2026 au cimetière, rendant ainsi leur sépulture aux Anciens Nointellois.



VIE ASSOCIATIVE

...du côté de l'abreuvoir rue de Paris :

remise en état de la pompe (angle rue du Croissant)

Projet enfin achevé qui a nécessité beaucoup de temps, de travail et de patience ! Nous remercions ici toutes les personnes qui ont assidûment participé aux travaux jusqu'à leur aboutissement, impossible sans leurs compétences.

La pompe à chapelets (ou godets), reconnaissable à sa grande roue qu'il faut faire tourner pour que l'eau monte et s'écoule, a été démontée, nettoyée et décapée par aérogommage, avant de recevoir une peinture antirouille de protection. Le système de remontée de l'eau a dû être entièrement reconstitué (chaîne sans fin avec petits disques fixés dessus à intervalles réguliers, tube de guidage de la chaîne remontant l'eau).

A l'automne dernier, lorsque la pompe a enfin été prête à fonctionner, malchanceuse ironie du sort, l'eau n'était pas au rendez-vous !! La quantité disponible d'eaux souterraines de ruissellement avait été insuffisante pour remplir la fosse sous la pompe ! Selon le BRGM consulté (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), ce phénomène naturel disparaîtrait au printemps grâce aux pluies saisonnières d'hiver. Nous avons patienté et l'eau est effectivement revenue au printemps, pour notre plus grande joie !

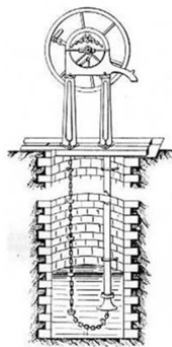


ATTENTION : cette eau n'est pas à boire, EAU NON POTABLE



Principe de fonctionnement :

entraînée par la roue actionnée manuellement, la chaîne sans fin plonge dans l'eau avec des disques (godets) fixés dessus à intervalles réguliers, et remonte dans un tube d'un diamètre légèrement supérieur à celui des godets ; l'eau est ainsi piégée et remontée pour être évacuée.



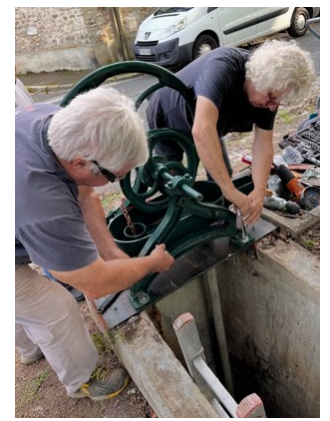
Tube de guidage



Chaîne et godets



Fosse et tube

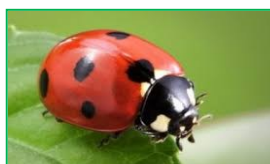


Fixation du corps de pompe

L'ADPN vous souhaite un très bel été avec nos petits amis du jardin...



Le bourdon



La coccinelle



Le syrphe



L'abeille solitaire



ÂNES ET NATURE



Bonjour,

Cette année 2026 est le début de la retraite progressive pour nos longues oreilles. Le temps passe trop vite !

Nous avons fixé la date de la sortie VIP des Nointellois. Cette journée gratuite et dédiée aux Nointellois se déroulera le 26 septembre. À vos agendas !!

Et bien sûr, vous pourrez retrouver nos ânes à la brocante et à la fête communale de notre beau village !

À bientôt !

Florence VAN ROEKEGHEM

LES LOULOUS DE NOINTEL



Bonjour à tous,

Au cours de ce dernier trimestre, Les Loulous de Nointel ont organisé deux goûters afin de partager de beaux moments de convivialité et de récolter des fonds pour les activités des enfants : la dernière sortie prévue au zoo pour les trois classes, de la petite section au CE2, ainsi que la classe découverte des CM1-CM2.

Un grand merci à tous les parents qui contribuent à la réussite de ces moments, ainsi qu'aux parents bénévoles présents lors de ces événements. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

Tout au long de l'année, nous recherchons des bénévoles (parents, grands-parents, grands frères et grandes sœurs...) pour nous aider dans l'organisation des événements, la préparation logistique, mais aussi pour apporter des gâteaux, des boissons ... et de nouvelles idées !



La kermesse de l'école, s'est déroulée le 29 mai dernier.

Comme chaque année, Les Loulous de Nointel vous ont régales avec leur fameux barbecue !

Merci pour votre aide
On compte sur vous

VIE ASSOCIATIVE

L'UNION SPORT ET LOISIRS DE NOINTEL



**NOËL 2025 avec
le PÈRE NOËL
pour la première
fois**



VIE ASSOCIATIVE

L'UNION SPORT ET LOISIRS DE NOINTEL



BELOTE FÉVRIER 2026

Toujours très appréciée
des habitués



CHOUCROUTE MARS 2026

Une soirée très animée



**3ÈME CHASSE AUX
ŒUFS AVRIL 2026**

pour le plaisir des
Petits Nointellois



RIONS ... OU PAS !

Maman... Maman...
Regarde... L'aile de l'avion
vient de se casser !!!



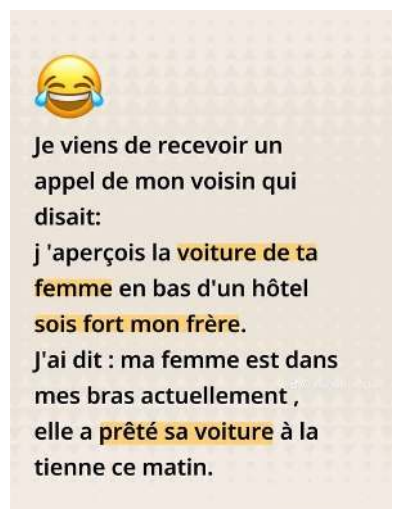
suis à 210kmh et il me fait des
appels de phares pour avancer ??
c'est pas sérieux quoi 😞



- Pourquoi es-tu si triste grotte profonde ?
- Tu ne peux pas comprendre petite branche !



Vous vous plaignez de la cinquantaine qui s'approche, mais vous verrez, c'est pire quand elle s'éloigne.



DEVINEZ !!

- | | |
|---|--|
| 1. Qu'est-ce qui doit être cassé avant qu'on l'utilise ? | 1. Un œuf. |
| 2. Quel mois de l'année a 28 jours ? | 2. Tous les mois. |
| 3. Qu'est-ce qui est toujours devant soi et qu'on ne peut jamais voir ? | 3. Son futur. |
| 4. Je suis la seule chose où aujourd'hui arrive avant hier, que suis-je ? | 4. Un dictionnaire. |
| 5. Qu'est-ce qui est plein de trous mais contient de l'eau ? | 5. Une éponge. |
| 6. Qu'est-ce qui voyage dans le monde entier tout en restant dans un coin ? | 6. Un timbre. |
| 7. Qu'est-ce qui augmente mais ne diminue jamais ? | 7. L'âge. |
| 8. À quelle question on ne peut jamais répondre oui ? | 8. Est-ce que tu dors ? |
| 9. Je vous suis tout le temps et copie vos mouvements, pourtant vous ne pouvez ni me toucher ni m'attraper, qui suis-je ? | 9. Votre ombre. |
| 10. Qu'est-ce qui a plusieurs clés mais n'ouvre aucune serrure ? | 10. Le soffège. |
| 11. Si vous m'avez, vous voudrez me partager, mais si vous me partagez je n'existe plus, que suis-je ? | 11. Un secret. |
| 12. J'ai un chapeau mais pas de tête, j'ai un pied mais pas de chaussures, que suis-je ? | 12. Un champion. |
| 13. Qu'est-ce qui monte et descend mais ne bouge jamais ? | 13. Un escalier. |
| 14. Quel établissement possède le plus d'histoires ? | 14. Une bibliothèque. |
| 15. Quatre poissons sont dans un bocal, l'un d'entre eux meurt. Combien y-a-t-il de poissons dans le bocal ? | 15. Quatre, celui qui est mort y est toujours. |
| 16. Combien peut-on mettre de gouttes d'eau dans un verre vide ? | 16. Une goutte, après il n'est plus vide. |
| 17. Deux pères et deux fils sont dans une voiture mais il n'y a que trois personnes dedans. Comment est-ce possible ? | 17. Il y a le grand-père, le père et son fils. |
| 18. Qu'est-ce qui ne fait pas de bruit en se levant mais réveille tout le monde ? | 18. Le soleil. |
| 19. J'ai perdu presque toutes mes feuilles quand vient l'hiver mais je ne suis pas un arbre, qui suis-je ? | 19. Un calendrier. |
| 20. On peut me trouver dans le ciel ou dans la mer, qui suis-je ? | 20. Une étoile. |



**JE CROIS QUE J'AI MANQUÉ A
MES VÊTEMENTS D'ÉTÉ.
QUAND JE LES AI REMIS
ILS M'ONT SERRÉ TRÈS FORT.**

RECETTES POUR UN ÉTÉ RÉUSSI 🤗

Bounty maison allégés

Recette pour 6 à 8 petits Bounty

Ingrédients

- 150 g de skyr ou de fromage blanc
- 80 g de noix de coco râpée
- 1 à 2 cuillères à soupe de sirop d'agave
- 100 à 120 g de chocolat noir

Préparation

Dans un saladier, mélangez le skyr, la noix de coco râpée et le sirop d'agave jusqu'à obtenir une texture épaisse. Façonnez de petits rectangles ou des bâtons façon Bounty, puis placez-les 40 minutes au congélateur afin qu'ils durcissent. Pendant ce temps, faites chauffer le chocolat noir avec un filet d'eau, au bain-marie ou au micro-ondes. Une fois les bâtons durcis, trempez-les dans le chocolat fondu.

Petite astuce : utilisez des pics apéritifs afin de ne pas laisser de traces de doigts sur les bâtons.

Disposez les Bounty sur du papier cuisson, puis remettez-les 20 minutes au congélateur.

Ensuite, deux possibilités s'offrent à vous :

1. **Vous souhaitez manger les Bounty plus tard** : vous pouvez les conserver au congélateur jusqu'à 1 mois dans une boîte hermétique.
2. **Vous souhaitez les déguster rapidement** : sortez les Bounty du congélateur et placez-les au réfrigérateur afin qu'ils retrouvent leur fondant. À consommer dans les 3 jours.



Salade composée d'été

Recette pour 1 personne

Ingrédients pour la salade

- 100 g de pâtes cuites (soit 40 g crues)
- 1/2 concombre
- 1 petite tomate
- 1/2 avocat
- 100 g de mangue
- 30 g de feta
- 100 g de crevettes cuites au curry
- Du persil frais
- Sel et poivre
- Quelques graines de sésame.

Ingrédients pour la vinaigrette

- 1 cuillère à soupe d'huile de noix
- 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique
- 1 cuillère à café de moutarde
- 1 cuillère à café de miel
- Sel et poivre

Préparation

Commencez par faire cuire les pâtes dans l'eau bouillante, puis faites revenir les crevettes quelques minutes à la poêle en ajoutant du curry pour relever le goût.

Ensuite, préparez et coupez l'avocat, la tomate, le concombre, la mangue et la feta.

Mélangez l'ensemble des ingrédients.

Ajoutez le persil, les graines de sésame, le sel et le poivre.

Préparez la vinaigrette et versez-la sur la salade avant de servir



Nous espérons que ces recettes régaleront vos papilles. Bon appétit à tous



Un point sur notre Sécurité

La sécurité est un sujet essentiel qui nous concerne toutes et tous au quotidien.

Les différents dispositifs mis en place dans notre commune ont pour objectif de prévenir les atteintes aux personnes et aux biens.

Leur efficacité se verra renforcée par votre collaboration et par votre vigilance.



o Les dispositifs de prévention mis en place :

- La vidéoprotection : il s'agit d'un moyen efficace et dissuasif permettant de prévenir de la délinquance.
- Le dispositif « participation citoyenne » : il s'inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et les habitants.
Il permet à un réseau de solidarité de voisinage, constitué de citoyens référents, d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait qui serait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.
Les citoyens référents sont des habitants volontaires inscrits sur une liste dédiée tenue par la mairie.
Pour toute information complémentaire ou pour toute demande d'inscription, la mairie se tient à votre disposition.
- La présence de patrouilles de gendarmerie.



o Votre collaboration est essentielle

Pour une sécurité renforcée, voici quelques règles à suivre :

- Signaler à la gendarmerie tout comportement suspect et dangereux ;
- Si vous êtes victime d'une infraction, vous disposez du droit de porter plainte directement auprès de la gendarmerie ou de la police.
- Dans certains cas il est possible d'enregistrer une pré-plainte directement en ligne ;
- En cas de plainte déposée, une information pourra être communiquée à la mairie.

Partir en vacances l'esprit tranquille

• Connaissez-vous « l'Opération Tranquillité Vacances » ?

Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'État. Il permet la mise en place d'une surveillance de votre domicile réalisée par des patrouilles de police ou de gendarmerie lors de vos absences prolongées.

L'objectif étant de lutter contre les cambriolages.

L'adhésion à ce service est simple, gratuite et rapide : elle peut se faire soit en ligne via le portail « service public », soit directement auprès de la gendarmerie de Persan (une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés).



• La lutte contre les cambriolages :

- Elle passe aussi par des mesures préventives qui consistent à verrouiller tous les accès à votre domicile et à fermer vos fenêtres lors de vos absences ;
- En cas de cambriolage, il est important de ne rien toucher et d'appeler immédiatement le **17** ou le **112**.

Le Registre des personnes vulnérables et isolées, un dispositif de lutte contre l'isolement des personnes fragiles

Ce registre **nominatif et confidentiel** permet d'aider les personnes fragiles et isolées en périodes exceptionnelles : canicules, grands froids, inondations, épidémies...

Les personnes inscrites pourront être contactées par les agents de la mairie afin de vérifier leur situation et de s'assurer de leur bonne santé.

Qui peut s'y inscrire ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans déclarées inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant d'une allocation.



L'inscription

- Est facultative et volontaire,
- Elle peut se faire à tout moment par la personne elle-même ou par un tiers tel qu'un parent proche ou le médecin traitant,
- Elle se fait directement en mairie.

Les éléments enregistrés porteront sur l'identité et le domicile de la personne concernée et, le cas échéant, l'identité de la personne à prévenir en cas d'urgence sera indiquée.

Les données mentionnées

- Sont modifiables ;
- Sont conservées jusqu'au décès de la personne concernée ou jusqu'à sa demande de radiation du registre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Hanen JOURADI

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUIN		
Dimanche 21	Brocante	Municipalité
AOÛT		
Jeudi 20	Sortie des jeunes	Municipalité
SEPTEMBRE		
Samedi 5	Randonnée des Véhicules Anciens	Municipalité
Samedi 26	Animation ÂNES ET NATURE	Ânes et Nature
OCTOBRE		
Samedi 3	Concours de pétanque	U.S.L.N.
Du 9 au 12 : <ul style="list-style-type: none">• Vendredi 16h• Samedi 19h• Samedi 22h• Samedi 23h	Fête Communale <ul style="list-style-type: none">• Ouverture de la fête foraine• Repas Moules/Frites• Distribution de lampions• Feu d'artifice	Municipalité
NOVEMBRE		
Vendredi 21	Beujolais Nouveau	Municipalité
Samedi 22	Concours de Belote	U.S.L.N.
DÉCEMBRE		
Samedi 12	Goûter de Noël	U.S.L.N.

NOTRE NEWSLETTER



Pour suivre l'actualité de notre commune, inscrivez-vous à notre newsletter directement sur le site internet de la mairie.

www.nointel95



NAISSANCES :

- * Côme PINET Né le 13/03/2026
- * Andréa, Giani, Mario, Julien GAMOT Né le 29/04/2026
- * Malo, Éric, Pascal BARROIRE Né le 07/05/2026



MARIAGES :

- * Benjamin, Romain PARDAEN le 25/04/2026
Justine, Michelle, Colette ARONDEL
- * Joël, Michel BEAUSSIER le 02/05/2026
Marie-Hélène HUBERT

P.A.C.S. :

- * Lucas MASSE le 17/02/2026
Tessa DUBOIS

DÉCÈS :



- * Josiane, Juliette, Hélène, Irma SIMONNIN née GUICHARD le 20/12/2025
- * Fatma HAMMACHI née CHIBANE le 28/01/2026
- * Gilbert, Pierre FELDER le 29/01/2026
- * Jean, François LANCHEC le 02/02/2026
- * Fabien, André, Jules SERFAS le 05/03/2026
- * Monique, Madeleine WACKER née SOMMER le 12/03/2026
- * Zeno, Alberto FASOLIN le 12/04/2026



Le Bulletin Municipal a été préparé par la Commission Communication
Référent et maquettage : Christine Leduc
Christophe Dalem, Hanan Joumadi, Iris Leclerc, Martine Legrand, Claudine Pialot, Michel Sicot,
Christophe Van Roekeghem, Joana Van Roekeghem, Sandrine Vielrecobre, René Weber
accueil@nointel95.fr